

Parmi eux, aucun Studio cannois, mais les mythiques Studios de la Victorine. Lot de consolation, l'ESRA Côte d'Azur (basée à Nice et Cannes), dont toutes les propositions ont été retenues.

350 M€ d'ici 2030

Dotée de 350 millions d'euros d'investissement d'ici 2030, cette initiative vise à renforcer la souveraineté culturelle française en favorisant la production d'images et en stimulant les industries créatives. La sélection des projets s'est effectuée parmi 175 candidatures, dont 54 liées à l'animation. Les critères de sélection ont été la néo-industrialisation de la France et la décarbonation, afin de garantir une différence culturelle par rapport aux productions anglo-saxonnes et chinoises qui dominent le marché mondial. Les régions prioritaires étaient l'Île-de-France, le Nord et le Sud avec la méditerranée, mais d'autres régions, y compris l'Outre-Mer, ont également été incluses. Face à la recrudescence de tournage de séries, de films tant pour la TV que pour le cinéma mais aussi de reportages avec des événements comme les JO de 2024, la France se doit de pouvoir disposer de techniciens formés et compétents et ce, dans toutes les régions.

Les Studios de la Victorine et Isart Digital : OUI !

Les projets retenus comprennent la création de studios de tournage et de production numérique, ainsi que des initiatives de formation. Parmi les studios de tournage, on compte les Studios de Bry, les Studios de Bailly, La Montjoie, Dark Matters, TSF Studios 77 et ceux de la Victorine à Nice. Certains studios historiques, comme les Studios de Paris, n'ont pas été retenus, principalement en raison de contraintes foncières. En ce qui concerne la production numérique, 23 projets ont été labellisés, dont des studios d'animation, de jeu vidéo, d'effets spéciaux et de post-production. On retrouve dans ce palmarès la future école niçoise, Isart Digital, l'une des meilleures écoles au monde en termes de formation aux métiers du secteur des jeux vidéo. Dans ce contexte, le site de la Bastide Rouge à Cannes, par son effort de formation conséquent et ce, en peu de temps, aurait mérité de figurer dans ce palmarès. D'autant que toutes les initiatives du lieu s'inscrivent dans ce label France 2030. Alors, y-a-t-il une clause de revoyure qui intégrera Cannes dans ce label ? Il faut y croire et le souhaiter...

Un million de diplômés en 2030

Les projets de formation, au nombre de 34, visent à renforcer les liens entre l'éducation et l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. L'objectif global de France 2030 est de former un

million de diplômés dans les métiers d'avenir. La prochaine étape consiste à chiffrer les propositions et à contractualiser avec les lauréats. Aucun montant précis n'a encore été attribué à chaque projet, mais les candidats devront travailler avec l'État et d'autres partenaires financiers pour déterminer les coûts et les financements nécessaires. Une phase de conventionnement devrait durer environ deux mois. Cette initiative vise à fédérer l'industrie cinématographique et audiovisuelle française en renforçant la production d'images et en favorisant l'émergence de nouveaux talents. La ministre de la Culture a réuni les écoles, les étudiants, les producteurs et les professionnels du secteur pour célébrer l'annonce des lauréats et encourager une collaboration fructueuse entre les différents acteurs de l'industrie.

Marie Bourdel

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)